



# COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE Près la COUR D'APPEL DE BESANÇON

## SESSION DE FORMATION EJ/ETI 10

### L'expert face au RGPD et à la sécurisation des données juridiques

*Vendredi 20 septembre 2024*

*De 09h00 à 12h00*

*Palais de Justice de Besançon*

*Salle modulable (1<sup>er</sup> étage), 1 rue Mégevand, 25000 Besançon*

### Programme de la formation

#### Objectifs pédagogiques :

- Connaître les principes de base du RGPD appliqué à l'expertise judiciaire
- Découvrir et appliquer les bases de la sécurité des systèmes d'information (SSI) à l'expertise judiciaire

#### Être capable de :

- Déterminer quels droits doivent être respectés
- Identifier les risques et les données à protéger

#### Pour savoir :

- Être en conformité avec le RGPD
- Mieux protéger les données des expertises judiciaires

#### Public visé - Niveau préalable requis :

- Experts inscrits sur la liste des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Experts Traducteurs Interprètes près la Cour d'Appel ;
- Experts inscrits sur la liste probatoire des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Pour les candidats experts : avoir déposé un dossier de candidature à la Cour d'Appel ;
- Avocats ;
- Magistrats.

*Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivi de la formation.*

# Contenu détaillé de la formation

**09h00-09h05 Introduction**

David BLOND, Président CEJCA de Besançon

**09h05-10h35 L'expert face au RGPD**

Maître Elise HUMBERT, SEBAN & ASSOCIES, avocate au barreau de Paris

I - Notions et principes fondamentaux de la réglementation

Informatique et Libertés (et notamment du RGPD)

II - Présentation des droits des personnes concernées

III - Conditions concrètes d'une pratique d'expert conforme à cette réglementation Informatique et Libertés

*10h35-10h45 Pause*

**10h45-12h00 Initiation à la sécurisation des données juridiques.**

Bertrand ASTRIC, expert en informatique

I - Evaluation des risques, même pas peur ?

II - Notions et principes fondamentaux de la sécurité des systèmes d'information

III - Guide de survie de l'ANSSI

**12h00-12h10 QCM fin de formation**

# Organisation de la formation

## Intervenants :

- Maître Elise HUMBERT, SEBAN & ASSOCIES, avocate au barreau de Paris
- M. Bertrand ASTRIC, expert en informatique

## Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur
- Débat : questions / réponses avec la salle
- Remise de supports par voie dématérialisée

## Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :

- Par l'intermédiaire d'une fiche d'évaluation remplie par les participants
- Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- Attestation de formation remise aux stagiaires en fin de journée

Durée de la formation : 3 heures (0,5 jour)

## Coût de la formation :

- Membres CEJCA, postulants et avocats : 70 €
- Non membres de la Compagnie : 140 €
- Magistrats : Offert